

E) LA COMMISSION DU DÉSARMEMENT DES NATIONS UNIES (CDNU)

La CDNU est une autre assemblée délibérante dont les travaux sur la limitation des armements et le désarmement se limitent à certaines questions. En 1990, la CDNU s'est occupée des sujets suivants : le désarmement nucléaire, les armements navals et le désarmement, la capacité nucléaire de l'Afrique du Sud, le rôle des Nations Unies en matière de désarmement, le désarmement classique, la troisième décennie du désarmement et les informations objectives sur les questions militaires. À la 43^e session qui a eu lieu en 1988, la CDNU a obtenu l'unanimité sur deux points, à savoir les mesures de vérification et de confiance, ce qui a permis de rayer ces points de l'ordre du jour. La Commission se réunit chaque année en mai, pendant environ un mois, et chaque État membre a le droit de participer à ses travaux. À la différence de la Première Commission, elle doit parvenir à un consensus sur toutes ses décisions.

F) LES DIFFÉRENTS COMITÉS ET ORGANISMES SPÉCIAUX

Ce sont généralement des organismes fonctionnant en vertu d'un mandat de l'Assemblée générale. Ils peuvent être constitués pour une durée plus ou moins longue, tout dépendant de la nature de leurs travaux et des objectifs visés. On y trouve des organismes tels que le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (UNSCEAR), le Comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique (COPUS), le Comité spécial des opérations de maintien de la paix, le Comité préparatoire de la Quatrième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Comité spécial de l'océan Indien, et la Conférence du désarmement (voir ci-dessous). Au cours de la session de 1990 de la Conférence du désarmement, le Canada a présidé aux travaux du Comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

G) LES DIVERS GROUPES D'ÉTUDES

Il arrive parfois que l'Assemblée générale demande que l'on procède à des études spéciales sur différentes questions se rapportant à la limitation des armements, au désarmement et aux conflits internationaux. En 1989, quatre groupes d'étude poursuivaient leurs travaux sur divers sujets, dont le rôle de l'ONU en matière de vérification, les armes nucléaires, les mesures efficaces et vérifiables nécessaires pour faciliter la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, et enfin l'instauration de la transparence dans les transferts internationaux d'armes classiques. M. Fred Bild, sous-ministre adjoint chargé des Affaires politiques et de la